LE CANADA

Publié par la Cie. d'Imp. d'Ottawa. — EDITION QUOTIDIENNE — OSCAR McDONELL, Directeur

9ème ANNEE, No 313 — OTTAWA, MARDI 17 AVRIL 1888. — LE NUMERO : 2 CENTS

PARTIE DE PECHE.

mmis de la direction des
es, à Tours, était un bon-
d'une soixantaine d'an-
tit, replet, la bouche en
'œil éveillé et luisant,
ne ponctualité de régu-
toutes les maniaqueries
ux garçon. Légèrement
r sa bouche comme tous
rangeaux, il ne boudait
d'un bon plat, mais sa
e passion était la pêche
e. Il s'appelait Chabot,
prédestiné, car c'est
on donne, en Touraine,
sson blanc qu'on nomme
e "meunier."
e pays, arrosé par de
ses rivières, le bonhom-
ot trouvait amplement
satisfaire ses goûts,
a portée la Loire et le
s compter les affluents
age.
ne mieux que lui ne
oisir une bonne place,
tionner adroitement les
pâts employés par les

sieur, me dit-il un jour,
nigauds qui préten-
la pêche est un plaisir
, engourdissant et sans
émotions.. Ces gens-là
sans savoir, car, pour
de moi, c'est à la pêche
que je dois la seule
qui m'ait ému violem-

***

anche, il y a de cela
taine d'années, j'étais
er sur les bords du
environs de Saint
Il faisait un temps de
un peu chaud mais
ar le voisinage de l'eau
ne petite brise. Je
stallé à une place ex-
creux de gazon entre
llées d'aulnes où j'étais
ne dans un fauteuil.
ieds, l'eau d'un vert
ait tranquillement en
le petits entonnoirs ;
rive, tout en surveil-
ligues, je voyais les
au soleil leur herbe
urie de marguerites
uelicots. J'entendais
à autre les cloches
de Saint Avertin qui
les vêpres, et j'éprou-
louce inquiétude en
ue c'était dimanche,
s toute une longue
de congé à moi, et
oisin fâcheux ne vien-
déranger dans mon
s favori.
alheureusement comp-
on hôte. Vers trois
relevée, voilà que je
her derrière les peu-
couple qui vint se
l'autre côté de ma
aulnes, à dix pas en

n monsieur entre deux
npagné d'une dame
ette et fort bien, ma
nsieur, rasé, vêtu de
la mine correcte et la
magistrat ; la dame,
toile grise, coiffée
e de paille garnie de
s, était blonde, blan-
uillette et très sémil-

t apporté un pliant,
it asseoir sa femme ;
ta une canne à pêche
, arrangea les hame-
assa à la dame.
examiner la façon
prenaient tous deux,
j'avais affaire à des

nsai-je, se sont des
ils ne me porteront
préjudice. Pourvu,
bavardage, ils n'ail-
oucher mon poisson !
tais pas trompé. Ils
nt rien au métier, et
ne avait beau renou-
s des hameçons, ça
pas. Moi, au con-
en veine, et presque
q minutes, je voyais,
na ligne, un poisson
f comme argent, à
le mon crin de Flo-
moins d'une heure,
mon panier tapissé
îches trois brêmes,
iers et deux barbil-
compter le fretin.
eux, ne prenaient
. Tant qu'à la fin,
me dépitée jeta sa
rôder curieusement
oi. Juste au mo-
e arrivait derrière
mordit bellement,
fil, puis, tirant ma
ucceur, j'amenai hors
perche d'une livre
ue je pris un malin
ser sautiller sur le
de la mettre au

cria la jeune dame
e belle pièce ! Puis
insinuante, s'adres-
Monsieur, deman-
omment faites-vous
tant de poisson,
nous autres, nous
ttraper une ablette ?

continuer)

LE CANADA
FONDÉ EN 1879

Prix de l'abonnement
EDITION QUOTIDIENNE
Un an, pour la ville.....$4.00.
" en dehors de la ville..... 3.00.
EDITION HEBDOMADAIRE
Un an.....$1.00.
Invariablement payable d'avance.
Toutes lettres, correspondances etc. etc. etc. doivent être adressées à
OSCAR McDONELL
OTTAWA ONT.

BUREAUX ET ATELIERS
118 rue St Patrice
414 et 416 rue Sussex.

LE CANADA

Ottawa, 17 Avril 1888

On croit que la Chambre sera prorogée vers le 18 mai.

La question du désaveu doit être discutée peut-être aujourd'hui.

L'exposé financier sera probablement fait mardi prochain.

La Chambre s'est ajournée ce matin à 2.30 hrs.

L'opposition n'a pas demandé la prise des votes sur le traité des pêcheries.

M. Thomas Raphael commence demain sa campagne dans Russell.

M. Dupont et quelques autres députés Conservateurs s'opposeront à l'augmentation de salaires des juges.

Il est probable que l'hon. M. Royal sera appelé en juillet prochain à la charge de lieut-gouverneur du Nord Ouest.

" Le Canada " a annoncé cette nomination en décembre dernier.

Sir Richard Cartwright demandera demain si le gouvernement se propose d'augmenter les traitements des juges de comtés de la province d'Ontario ?

M. Landerkin demandera demain si le gouvernement se propose, au cours de la présente session, d'enlever les droits sur les livres importés pour l'usage des instituts mécaniques ?

On dit que beaucoup d'Irlandais catholiques qui appuyaient M. McShane vont voter contre le candidat ministériel à Hochelaga, parce qu'ils sont d'avis que l'ancien ministre des Travaux Publics a été indignement traité par M. Mercier.

Dimanche dernier, une lettre pastorale de l'Archevêque Lynch a été lue dans toutes les églises de Toronto, recommandant forcément aux catholiques de supporter la candidature de l'hon. T. W. Anglin à la charge de commissaire des écoles séparées.

Les états de la Nouvelle-Angleterre, le Maine en particulier, paraissent décidés à prendre des mesures péremptoires pour la conservation des pêcheries de homard. L'action de ces états devrait être imitée par le Canada qui, lui aussi, a ses pêcheries à conserver. On a trop pris de homard, et un journal de Boston dit à ce sujet, que les probabilités sont que d'ici à cinq ou dix ans, les méthodes actuelles de pêcher ce produit le détruiront complètement. D'ià il est éteint, sur les côtes de New-Jersey et du Rhode-Island ou il était autrefois en grande abondance. Les commissaires de chasse et de pêche sont convenus avec un comité adjoint de la législature du Massachusetts, de demander un décret ordonnant l'arrêt complet de la pêche du homard comme le remède le plus efficace dans le moment. La loi prohibant la vente de homards longs de moins de dix pouces n'a produit aucun résultat. La prohibition totale de cette pêche pendant un certain temps, serait au dire des naturalistes, le moyen le plus sûr d'empêcher la destruction complète de ce crustacé.

Voici ce que nous lisons dans " La Presse " d'hier :

Hier, il y a eu " caucus " des ministériels à Ottawa. On a discuté les demandes du Pacifique. La " Minerve " annonce, à cette occasion, qu'il se pourrait que le gouvernement " garantisse l'intérêt de 3½ pour cent sur l'emprunt de $15,000,000 du Pacifique." Nous croyons cela sans peine.

D'autre part, le " Globe " prétend savoir que plusieurs députés de l'Est se montrent sévères à l'endroit du Pacifique.

Personne ne doute de cela non plus ; le Pacifique traite la province de Québec avec une rigueur implacable et montre en toute occasion un désir jaloux d'exclure tout ce qui est français et de nature à développer nos centres naissants de la rive nord.

Par conséquent, nos députés ne lui doivent aucune faveur. Sans doute, ils ne peuvent repousser des demandes justes et raisonnables, au point de vue de la compagnie et de tout le Canada ; mais ils n'ont aucun zèle à faire valoir pour des gens qui doivent tout à la Province de Québec et lui donnent si peu en retour pour développer son commerce local et ses industries domestiques.

D'après la " Gazette " de ce matin, les garanties de remboursement de ces $15,000,000 par le Pacifique semblent évidemment suffisantes, puisqu'elles consistent dans l'hypothèque des 13,000,000 d'acres des terres de la compagnie au Nord, et que de plus, le gouvernement aura le droit de retenir entre ses mains les sommes payées par la compagnie pour le transport des malles de Sa Majesté.

La compagnie emploierait une partie de ses $15,000,000 à l'équipement du chemin. Bravo ! pourvu que la ligne de Québec à Hull et les embranchements ne soient pas oubliés.

Nous avons fait beaucoup trop de sacrifices pour ce chemin pour que le Pacifique songe à nous maltraiter davantage impunément.

En garde, nos députés !

LA LOGIQUE DE M. MERCIER

Dans sa tirade contre la fédération impériale, M. Mercier s'écrie :

Remarquons le bien, c'est en Angleterre qu'il faut chercher le centre d'action où se dressent les plans destinés à nous ravir les institutions que nous chérissons à si juste titre.

C'est sans doute pour cette raison que M. Mercier veut que dorénavant, le droit de désaveu de la législation provinciale ne soit plus exercé par le gouvernement fédéral, mais bien par les autorités impériales.

M. Mercier qui dénonce l'Angleterre comme *le centre d'action où se dressent les plans destinés à nous ravir les institutions que nous chérissons à si juste titre*, avait oublié qu'il avait dit quelques minutes auparavant :

Le droit de désaveu est livré à la merci des intérêts de parti et subit la pression des passions politiques, toujours injustes parce qu'elles sont petites et étroites dans une colonie. *Là-bas, l'exercice de ce droit échappe à toutes les considérations mesquines et prend la tournure lente, mais digne des affaires européennes.* J'ajouterai qu'une question de religion, de race ou d'éducation, affectant ou pouvant affecter les droits de la minorité française ou catholique, serait résolue avec plus de justice à Londres, même par un ministère tory, qu'à Ottawa par un ministère orangiste.

M. Mercier ne peut résister à son rôle de démagogue quand il parle du "ministère orangiste" d'Ottawa. Le ministère est si peu orangiste que six de ses membres sont catholiques, y compris le ministre de la justice. Mais quelle bonne foi attendre de cet historien politique !

Quoiqu'il en soit, on se demande après une pareille citation, ce que devient le *centre d'action* (l'Angleterre) *où se dressent les plans destinés à nous ravir les institutions que nous chérissons à si juste titre.* Est-ce bien là le pouvoir que l'on doive choisir pour être juge de nos lois, de préférence à un gouvernement canadien, qui est parfaitement responsable au peuple ?

Nous offrons une médaille à quiconque pourra établir la profondeur de cette logique, et elle sera au moins aussi belle que la médaille donnée par M. Mercier pour décorer le soldat qui s'était le plus distingué contre Riel. Et on nous donne pour un esprit de premier ordre, un homme dont les dissertations attestent une pareille solution de continuité, allons donc !

"La Minerve."

LE NOUVEAU JUGE

Les élèves du collège d'Ottawa présentèrent, ce matin, l'adresse suivante à Son Honneur le juge Olivier.

A Son Honneur L. A Olivier, juge nommé des Comtés de Prescott et de Russell.

Monsieur le Juge,

Dans sa courte existence, le collège d'Ottawa avait déjà donné au pays un archevêque, des membres du Parlement, des sénateurs, des avocats, des médecins et des prêtres nombreux. Il nous manquait un juge. Aussi, soyez-en bien sûr, c'est avec plaisir et bonheur que nous saluons en votre personne le premier sorti de nos rangs.

Nous ne sommes pas sans savoir quelles furent les qualités qui vous distinguèrent pendant votre séjour dans cette institution. Souvent nous avons entendu votre éloge. Votre intelligence, haute et déliée, la finesse de votre esprit, la grande popularité dont vous jouissiez et auprès de vos professeurs et auprès de vos condisciples, nous sont bien connues.

Cette popularité, et nous le savons d'ailleurs, vous ne l'avez point laissée en quittant votre Alma Mater ; elle vous a accompagnée dans le monde. Et aujourd'hui, si le devoir vous appelle en dehors d'Ottawa, il n'y a qu'une voix pour regretter votre départ, comme il n'y en a qu'une pour applaudir au choix dont vous êtes l'objet.

En terminant, honorable monsieur, permettez-nous de vous offrir nos sincères souhaits de prospérité. Que vous remplissiez vos nobles fonctions avec équité et désintéressement, que vous teniez la balance de la justice d'une main sûre et ferme, nul n'en doute. Mais veuille le bon Dieu vous bénir d'une santé prospère et vous donner de longs jours, afin que longtemps vous protégiez le pauvre, la veuve et l'orphelin, et que par là vous fassiez l'honneur de notre commune Alma Mater.

M. le juge y répondit en termes émus. Il fit l'éloge du collège et des révérends pères. Il dit qu'il était fier d'avoir reçu son éducation dans cette institution, et qu'il remerciait les pères et les élèves pour le grand honneur qu'ils lui faisaient et que ce souvenir resterait pour toujours gravé dans son cœur.

Le révérend père Augier, provincial des Oblats en Canada et président de l'Université d'Ottawa, adressa ensuite quelques paroles à l'honorable juge et lui conféra le titre de Docteur en loi de l'Université d'Ottawa.

A L'HOTEL DE VILLE

A l'assemblée du conseil de ville, hier soir, étaient présents les échevins Gordon, Dalglish, Cox, Hutchison, Heney, O'Leary, McVeity, Laverdure, Larose, Bingham, Adam, Durocher, Askwith, Henderson, Borthwich, Erratt et Roger.

En l'absence du maire, l'échevin Gordon occupe le fauteuil.

Lue une pétition demandant que l'arrosage soit discontinué sur la partie de la rue Dalhousie entre les rues Cathcart et Sussex. Référée au comité de l'Aqueduc.

L'échevin Durocher présente le rapport No 3 du comité du Feu et de l'Eclairage.

L'échevin Askwith, secondé par l'échevin Borthwick propose l'adoption du rapport.

L'échevin Laverdure, propose en amendement, secondé par l'échevin Bingham, que la soumission de Lahaise et Cie pour fournir des bottes à $4.48 soit acceptée et que le rapport ainsi amendé soit adopté.

L'échevin Durocher propose alors que le contrat soit accordé à M. Daze pour $4 50 par paires.

Il s'ensuit une longue discussion à propos de bottes, c'est bien le cas de le dire, et finalement le vote fut pris sur l'amendement à l'amendement qui fut perdu par 12 contre 5 ; l'amendement ayant ensuite été mis aux voix est aussi perdu par 10 contre 7 et la motion principale se trouve à être adoptée.

Le Rapport No. 1 du Bureau de Santé est ensuite présenté pour adoption.

Plusieurs objections sont soulevées contre l'adoption de ce rapport et l'échevin Roger propose, secondé par l'échevin Bingham que le rapport soit renvoyé au bureau de santé pour plus amples informations.

Cet amendement est emporté par un vote de 14 contre 3, les échevins Borthwick, Heney et Askwith votant contre.

Le Rapport No. 2 du Bureau de Santé ayant ensuite été soumis par l'échevin Askwith, l'échevin Durocher demanda des informations au sujet des mappes montrant les divers égoûts de la ville ; l'échevin Askwith répondit que l'ingénieur était à préparer cette mappe ; le rapport fut adopté.

L'échevin Henderson proposa le rapport No. 1 du comité des cotisations. Le rapport fait mention que les propriétés des Revds. Dames du Bon Pasteur ne peuvent pas être exemptées de la taxe, ce qui serait contraire à la loi.

L'échevin Heney ne s'oppose pas directement au rapport mais il dit que si le comité se faisait une idée du bien immense fait par cette communauté, il abolirait la taxe immédiatement.

Sur décision le rapport est adopté par 11 contre 5

Lue une requête de M A. Dupuis de la rue St. Patrice, réclamant $100 de dommages causés par l'inondation de sa cave par suite de tuyaux défectueux.

Sur proposition de l'échevin Monk, secondé par l'échevin Borthwick, le reglement fixant le site du marché subit sa seconde lecture de même que le règlement amendant le règlement No 199 au sujet des taux de l'eau.

L'échevin Borthwick propose, secondé par l'échevin Durocher que le Bureau des Travaux soit autorisé à employer des journaliers pour faire le nettoyage des rues, le montant à être dépensé pour cet objet ne devant pas dépasser $700.

L'échevin Erratt demande si cette motion a sa raison d'être.

L'échevin Borthwick parle de l'état affreux des rues et dit qu'il est difficile de forcer les citoyens à entretetenir proprement leurs cours lorsque les rues publiques sont laissées dans un pareil état de malpropreté.

Sur suggestion du Président la motion est retirée sur entente que le Bureau devra avoir une entrevue avec le président du Comité des Finances et voir s'il y aura moyen de faire quelque chose en ce sens.

L'échevin Bingham propose secondé par l'échevin Larose, que le poteau de télégraphe près de l'embarcadère du bateau, sur la rue Sussex soit enlevé, vu qu'il est une cause d'obstruction—Adopté.

L'échevin Adam propose, secondé par l'échevin Bingham, que le Bureau de Santé soit autorisé à faire enlever la neige et les déchets de toutes sortes qui ont été déposés sur le lot vacant en face de la Basilique durant l'hiver. Référé au comité de Santé.

Et le conseil s'ajourne.

ALLEZ CHEZ
E. G. LAVERDURE
—POUR VOS—
FERRONNERIES DE MAISON,
—TELS QUE—
SERRURES, COUPLETS, CLOUS, FEUTRE GOUDRONNE ET UNI,
ET MILLE AUTRES CHOSES.
E. G. LAVERDURE,
69 & 75, RUE WILLIAM.

B. G. FONDS de BANQUEROUTE
BORBRIDGE

Habillements de garçons	95c
Habillements de garçons	$1.75
Habillements de garçons	2.50
Habillements de garçons	3.50
Habillements de garçons	4.75
Habillements d'hommes	$3.75
Habillements d'hommes	5.00
Habillements d'hommes	6.00
Habillements d'hommes	7.00
Habillements d'hommes	10.00

BRYSON GRAHAM & CIE.
148, 150, 152, 154, rue Sparks
& Cie.

MESSIEURS—Le printemps est arrivé !

C'est peut être difficile à croire, mais c'est un fait certain.

Ce n'est pas le printemps aux effluves embaumés dont vous entendez parler, mais c'est le printemps tout de même.

Et il nous arrive avec des promesses de toutes sortes et des suggestions très-pratiques. Il suggère des trottoirs bien-secs, l'abandon des claques et l'achat de chaussures neuves.

En passant, avez-vous vu mes bottes populaires à $1.50 ?

CHAS. J. BOTT,
119, RUE RIDEAU. 4-4m-88-1a

GRANDE OUVERTURE
—D'UN—
MAGNIFIQUE MAGASIN
—DE—
TAPISSERIES, PEINTURES, HUILES, VERNIS, ETC., ETC.

Nous exécuterons aussi toutes sortes d'ouvrages à fresque et décorations en papier de tout genre. Venez nous voir avant d'aller ailleurs. Tout ouvrage sera garanti.
BELAND & LEMIEUX.
Résidence privée : 268, rue de l'Eglise.
22m-1a Magasin : 31, rue Duke, Chaudière.

NOUVEAU SALON DE BARBIER
DE PREMIERE CLASSE
au No. 7, Rue Elgin, tenu sur le plan Européen.

Les personnes qui désirent être bien servies feront bien de venir à mon établissement, ils seront servis avec la plus grande politesse et satisfaction. N'oubliez pas la place, No. 7, rue Elgin, à côté du Bodega. Cet établissement sera ouvert le 21 de ce mois. Une visite est sollicitée.
19.n-1m CHAS. DESJARDINS, Prop.

SEULEMENT QU'UN MOT !

Voici l'époque de l'année où jeunes et vieux doivent se mettre en garde contre toutes sortes de maladies. Vous n'êtes pas sûr si votre maison n'est pas infectée par des gaz délétères ou par d'autres poisons mortels, vous devez donc, en conséquence, est c'est votre premier devoir, constater que votre personne et que toute votre famille jouissent d'une santé favorable et rien ne peut mieux favoriser votre santé et la mettre dans une bonne condition que

L'Eau Minerale de Saint Leon

En gros et en détail au
No 534½ RUE SUSSEX.
Toute commande sera promptement et fidélement exécutée.

WOODCOCK
MESDAMES !
Si vous voulez acheter un beau chapeau du printemps, vous le trouverez invariablement au magasin populaire de Woodcock au No 39 rue Sprks.
Nos chapeaux sont spécialement recommandés par leur richesse et leur élégance, les plumes qui les ornent sont d'une beauté et d'un choix qui ne peuvent certainement pas être surpassés par aucuns compétiteurs.
Une visite est respectueusement sollicitée.
Venez en foule, n'hésitez pas ; vous jugerez par vous-même. Ne vous trompez pas de porte. C'est au
Magasin Populaire de Modes de WOODCOCK
39---RUE SPARKS---39
Ottawa, 24-3-88—1a

VOITURES DE PLACE
DE PREMIERE CLASSE.
Communication téléphonique en tout temps
266, rue Saint-Patrice, Ottawa.
1 12 87-8 GUSTAVE RICARD.

BONNE NOUVELLE !
J'ai le plaisir d'annoncer à mes nombreuses pratiques que j'ai fait l'acquisition d'un magnifique carosse qui surpasse tout ce qu'il y a à Ottawa. J'invite le public à venir me voir avant d'aller ailleurs.
MOISE LEPINE
No. 163, Rue St. André. 2-4-88-6m

MM. Napoléon Rélanger & Joseph Cousineau
Désirent annoncer au public qu'ils viennent de faire l'acquisition du
SUPERBE ATELIER
DE
PHOTOGRAPHE
DE
MM. DORION & DELORME
No 140 Rue Sparks
Nous sommes maintenant prêt à faire toutes sortes d'ouvrages dans cette ligne, tel que Photographie et peinture à l'huile, portrait agrandi, tout à des prix réduits et tous les ouvrages garantis. Nous avons aussi acheté les négatifs. Une visite est respectueusement sollicitée,
N. Belanger & J. Cousineau
No 140 Rue Sparks.

Restaurant de la Reine,
RUE ELGIN, OTTAWA,
J. H. SPENCER, Propriétaire.
TENU SUR LE PLAN EUROPEEN.
Patronisé Par le Public Voyageur.
—L'ENDROIT—
le plus central, à proximité de la voie des chars urbains, 20 verges tout au plus ; dix minutes de marche des Edifices du Parlement ; la maison a été renouvelée complètement.
Le public est servi de tout ce qui se trouve dans un restaurant de première classe.
PRIX : $1.50 par Jour
Chambres avec usage de bains chauds et froids pour 50 à 75 centins par jour, d'après le plan Européen où à la semaine et au mois.
Le patronage du public est instamment sollicité.
C. H. SPENCER.
☞ La salle à diner du Restaurant est sous la direction de M. S. CASSIDY.

SALON DE BARBIER-COIFFEUR.
Artiste de la tonsure et coiffeur de première classe. Attention toute spéciale à la coupe de cheveux des dames et enfants.
H. V. GOOLAH - - - Proprietaire,
141, rue Sparks, Ottawa, en face du magasin de Ashfield.

PRINTEMPS 1888.
VIENNENT D'ETRE REÇU
15 CAISSES DE
CHAPEAUX
DE TOUTES SORTES.
Une grande variété de couleurs et de qualité. Tout est entièrement nouveau. Assortiment complet d'articles pour messieurs.
100 DOZS DE CRAVATES DE FANTAISIE
LE TOUT A ÊTRE VENDU
a 25c. et 50c.
N. Faulkner & Fils
111 RUE RIDEAU

Marchandises
DE
Première Classe
Venant d'etre reçues
Ognons rouge au quart à grand marché.
4 lbs de prunes turque, pour 25 cts.
Oranges nouvelles, 20 cts la douzaine.
Citrons nouveaux, 20 cts la douzaine.
Figues nouvelles, 3 lbs pour 25 cts.
Dattes nouvelles, 3 lbs pour 25 cts.
Sucre et Sirop d'Erable nouveaux
CHEZ
JOHN CASEY,
294 et 296, RUE DALHOUSIE.

FAITS DIVERS

Funérailles anticipées

Deux mille personnes ont assisté dans le comté de Clark, près d'Athens (Géorgie), à une cérémonie funèbre extraordinaire.

Le révérend Pridges, un clergyman âgé de quatre vingt-quatre ans, a tenu à officier lui-même par anticipation à ses funérailles. Il avait fait creuser sa tombe et fabriquer son cercueil pour la circonstance. Après avoir récité l'office des morts devant son cercueil et chanté des hymnes funèbres, le révérend Pridges a clos la cérémonie en prononçant sa propre oraison funèbre devant sa tombe béante ; puis il est rentré tranquillement chez lui.

Mystérieuse trouvaille

En arpentant des terrains vacants pour tracer les rues Linwood et Ridgewood, à East New-York, un ingénieur a trouvé une cassette en fer renfermant des bijoux et des insignes de Knight Templar, que l'on suppose appartenir à M Davidson, de Fairmount (Virginie occidentale).

La mystérieuse cassette contenait en outre d'autres objets précieux, tels qu'une médaille de franc-maçon en or et d'une valeur de $100, une croix de même valeur, des pépites d'or et d'argent, le tout valant pour le moins $1000. On a découvert également dans la cassette des coupures de journaux relatives à un dangereux malfaiteur du nom de Howland, condamné tout récemment à New York à quinze ans de travaux forcés pour vol avec effraction. On en conclut que la cassette et les divers objets qu'elle renfermait proviennent d'un ou de plusieurs vols commis par des amis ou des complices de Howland. Ces objets étaient d'ailleurs tous très difficiles à vendre, car la plupart portent les chiffres et même les adresses de leurs propriétaires, et c'est évidemment pour cela que les voleurs les avaient cachés à cet endroit en attendant probablement une occasion favorable pour en disposer d'une façon ou d'une autre.

Enfin, coïncidence étrange, la cassette a été trouvée à l'endroit même où une femme du nom de Sarah Alexander a été assassinée en 1875 par un colporteur nommé Rubin Stiner.

Arrestation d'un " Esprit."

Les sœurs Bangs, deux spirites de Chicago, très connues dans cette ville, où elles ont fait jusqu'à présent de nombreuses dupes, ont été arrêtées dans les circonstances les plus dramatiques et les plus comiques tout à la fois, sous la double accusation de se livrer à toute sorte d'escroqueries et de donner des représentations théâtrales sans patente.

Les sœurs Bangs sont toutes deux jeunes et jolies et elles ont été exercées, dès leur plus tendre enfance, par leur mère dans le métier de spirites. L'établissement dans lequel elles donnaient leurs étranges représentations était agencé comme un véritable théâtre. Tout récemment elles ont rendu complètement fou un riche photographe du nom d'Henry Jestram, qui avait été un ami intime d'Auguste Spies, un des anarchistes exécutés au mois de novembre dernier. Depuis l'exécution de Spies, les sœurs Bangs ont circonvenu le vieux Jestram en lui faisant accroire qu'elles avaient le pouvoir d'évoquer l'esprit de son ami et de le mettre en relations avec lui. Finalement le pauvre Jestram a complètement perdu la raison ; il a fallu l'enfermer, et, dès lors, des mandats d'arrêt ont été lancés contre les sœurs Bangs.

Mais les détectives chargés de l'arrestation ont voulu, du même coup, démasquer publiquement les trucs des deux spirites, et ils y ont réussi à merveille. Pour cela ils se sont rendus à une séance de spiritisme donnée par les sœurs Bangs et, au moment où l'une d'elles venait d'évoquer l'esprit d'une princesse russe, ils ont bondi sur la scène et mis l'esprit en état d'arrestation. Or, l'esprit n'était autre que l'une des sœurs Bangs, artistement déguisée pour la circonstance.

Les deux sœurs ont été conduites en prison et tout leur matériel se composant de perruques, de fausses moustaches, de costumes de théâtre, etc., a été saisi.

RESUME TELEGRAPHIQUE

(Dépêches de cette après midi)

Berlin, 16—Le Dr Schwemger conseille au prince Bismarck, qui souffre d'une attaque de nerfs causée par un excès de travail, de quitter Berlin et d'aller faire un court séjour à Freidericsruhe.

Paris, 17—Paul de Rouleele a été réélu président honoraire de la ligue des patriotes. Plusieurs membres éminents aux vues modérées ont résigné.

Vienne, 17—Le comité militaire de la chambre basse du Reichserath a adopté sans modifications, le bill autorisant l'appel des réservistes et des réservistes supplémentaires en temps de paix.

Paris, 17—Plusieurs bandes paradèrent les rues hier soir en acclamant le Gén. Boulanger. La police les dispersa sans qu'il y eut de trouble.

Le journal des débats dit que l'élection de Boulanger dans le Nord prouve que le pays est fatigué et dégoûté de la politique et de la conduite du gouvernement.

La majorité des électeurs ne peut pas endurer un gouvernement qui ne gouverne pas et qui laisse le pays en proie aux vacillations et aux dissentions des politiciens et à la tyrannie des comités électoraux. Les opportunistes essayèrent de tenir une conférence à Bordeaux hier soir mais ils furent dérangés par des supporteurs de Boulanger et ils furent forcé de suspendre leur " meeting."

Berlin, 17—L'empereur Frédéric est un peu mieux, il a dormit une partie de la nuit sans interruption. Il se leva vers onze heures ce matin et parut à la fenêtre de sa chambre à coucher. A une consultation ce matin, il a été déclaré que les médecins s'accordaient à dire qu'il n'y avait pas d'enflammation des poumons et que la bronchite avait cessé.

Aurora, Ills. 17—T. G. Perry, qui est un des nouveaux mécaniciens de la compagnie Burlington a été assailli par des voyous hier soir. Il arma un revolver et fit feu sur ses agresseurs, blessant sérieusement un des grévistes du nom de Hesler. Perry fut arrêté.

A bon Marché.

Nouvelles Marchandises
—ET—
DRAPS POUR COSTUMES

Nous prétendons avoir les plus jolies pièces de Marchandises dans Ottawa.

S'il vous plaît, faites-nous une visite et vous jugerez par vous-mêmes de l'exactitude de nos avancés.

N.B.---L'établissement de Modistes par Excellence.

Dupuis & Nolin